

THEMATIQUE : FORMATION SUR LE HARCELEMENT SEXUEL

Depuis le 1er janvier 2019, **les CSE de toutes les entreprises**, doivent désigner un **réfèrent** chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés, **en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes**.
Le CSE doit ainsi désigner parmi ses membres, un réfèrent en matière de lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes.

NIVEAU : Débutant

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une journée, soit 7 heures de formation.

LIEU : Sur site **ou** Dans nos locaux

PUBLIC : La personne désignée par le C.S.E ou le personnel encadrant.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Conditions d'accueil et d'accès au public en situation d'handicap.

EFFECTIF : de 3 à 10 personnes par session.

PRE-REQUIS : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

INTERVENANT : Alexis MACCANI, Psychologue du travail, Santé au travail.

OBJECTIFS :

Savoir détecter les situations d'agissement sexiste et de harcèlement,
Maîtriser le cadre juridique et les obligations de chacun dans l'entreprise,
Offrir une aide de qualité aux victimes et assurer la lisibilité du rôle du réfèrent harcèlement,
Organiser la prévention contre les agissements sexistes et le harcèlement.

CONTENU DE LA FORMATION :

Maitriser le cadre juridique du harcèlement

Définition et sanctions juridiques
Droit d'alerte
Les sanctions disciplinaires

Distinguer séduction et conduites agressives

Différents registres pour plaire
Frustration et agression
Victimologie et psychotraumatologie

Connaitre les formes perverses et non perverses du harcèlement sexuel

Stratégies de l'emprise totalitaire de l'harceleur
Idéalisation de l'autre et aveuglement narcissique

Mettre en œuvre une relation d'aide et d'écoute bienveillante aux victimes

Accueil de la victime par le référent harcèlement et compréhension de la situation
Adaptation de sa posture et organisation des entretiens

Lutter contre le sexisme

Chiffres clés et manifestations du sexisme en entreprise
La modification des stéréotypes et représentations sociales de genre au sein des équipes

La prévention des risques de harcèlement et la mobilisation des différents acteurs de l'entreprise

Le plan de prévention
Le rôle du management et l'alliance objective avec les représentants du personnel

Vers une éthique de la séduction en entreprise

LES METHODES PEDAGOGIQUES : Alternance d'apports théoriques et de jeux de rôle

LA SANCTION DU STAGE :

Délivrance d'un ATTESTATION DE STAGE et d'une fiche d'évaluation des connaissances acquises au cours de ce dernier.

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation de satisfaction « à chaud » : opinion des stagiaires et formalisation.

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

Évaluation de satisfaction « à froid » : opinion des stagiaires et formalisation un mois après formation.

LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :

Sur site :

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation D'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

Dans nos locaux :

Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.